



Montréal, le 13 septembre 2017

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet :                    Rapport annuel 2016 du Transporteur en vertu de l'article 75  
de la *Loi sur la Régie de l'énergie*  
Votre dossier : R043220**

---

Maître Fréchette,

Nous accusons réception de votre lettre du 12 septembre dernier, nous transmettant la pièce HQT-8, document 1 représentant les réponses à la demande de renseignements no 1 relative au rapport annuel 2016.

Nous accusons également réception de la pièce HQT-8, document 1.1, **déposée sous pli confidentiel** en réponse à la demande de renseignement no 2, dans le cadre du même dossier. Ce document, ainsi reçu, sera traité conformément à la Politique visant la gestion des documents confidentiels en vigueur à la Régie de l'énergie.

Nous vous prions d'agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml